



FLEUR

La lettre d'information de Deux-Sèvres Nature Environnement
N°19 - Octobre 2006

DE

Exposition des richesses naturelles des Deux-Sèvres

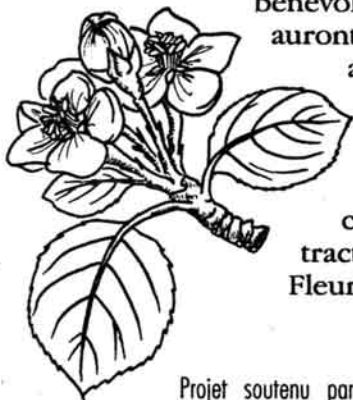
L'exposition aura lieu comme chaque année dans la salle polyvalente de Vouillé. Elle se déroulera le week-end du **21 et 22 octobre**. Quelques petits changements s'annoncent pour cette édition 2006, puisque Guy Fourré jusqu'alors responsable de la partie mycologie a souhaité laisser la place à la Société Mycologique du Massif d'Argenson, pour pouvoir se consacrer à d'autres activités en cette période riche en événements mycologiques. C'est donc en partenariat avec la SMMA et les autres bénévoles de l'association que nous vous proposons de venir découvrir les richesses mycologiques, botaniques, entomologiques et paléontologiques de notre département.

Les projections vont également évoluer puisque nous aurons la chance de voir quatre films de 26 minutes, réalisés par des étudiants de l'IFFCAM, l'institut de Cinéma Animalier de Coutières, en avant-première du Festival de Ménégoûte. Deux auteurs seront présents pour discuter avec les spectateurs après la projection : Fabien Mazzocco pour « La Soif du Marais » et Laure Duvallet pour « Mémoires du Thouet ». Les diaporamas plus « classiques » proposés par les bénévoles ou les salariés auront aussi leur place au cours du week-end.

Retrouvez le programme complet sur le tract joint à votre Fleur de Carotte !

Thomas

Projet soutenu par le Conseil Général des Deux-Sèvres.



Festival du Film Ornithologique de Ménégoûte

Notre association sera présente sur le Forum associatif du 27 octobre au 1^{er} novembre. Avis aux bonnes volontés pour venir faire une permanence sur le stand. Des conférences auront lieu, auxquelles participera Poitou-Charentes Nature : le Mardi 31 octobre de 15h à 17h, « *la biodiversité en Poitou-Charentes en 2010 : un enjeu européen* », et le Samedi 28, présentation du plan de conservation du Sonneur à ventre jaune, lors des rencontres avec la Société Herpétologique de France. Retrouvez le programme complet des films et animations sur le site internet : www.menigoûte-festival.org ou au local de l'association.

Salon des Races Poitevines d'hier et d'aujourd'hui

Le Comité des Fêtes de Moncoutant organise ce rendez-vous avec les agriculteurs et les éleveurs du Nord Deux-Sèvres du 4 au 8 octobre. Deux-Sèvres Nature Environnement y sera présente pour la première fois sur le nouvel espace « eau et nature » avec des expositions sur la Fritillaire pintade et sur les chauves-souris.

« Achats futés » avec France Nature Environnement

La semaine du 28 août au 2 septembre 2006, a eu lieu l'action « achats futés » en partenariat avec FNE, pour montrer aux consommateurs qu'il est possible de réduire la production de déchets à la source en choisissant bien les produits que nous passons à la caisse. Des supports pédagogiques très bien réalisés nous ont été envoyés. Nous étions à l'entrée de l'hypermarché Carrefour pour distribuer un document et des sacs réutilisables en coton (qui seront aussi disponibles à Vouillé).

C
A
R
O
T
T
E

Sites Internet : du nouveau avec les associations régionales

A l'heure où de plus en plus d'entre vous surfent sur Internet, nous vous invitons à découvrir deux nouveaux sites de nos partenaires :

Conservatoire d'Espaces Naturels Poitou-Charentes

Sur le site www.cren-poitou-charentes.org, vous trouverez des informations sur cette association, l'atlas des paysages, leurs publications...

Une présentation de certains de leurs sites d'intervention (10) est mise en ligne : 3 de Charente, 2 de Charente-Maritime et de Vienne. Pour la partie Deux-Sèvres, ce sont les Communaux de L'Hôpiteau (Boussais), le Marais de Clussais-la-Pommeraiie et la Côte Belet (Pamproux) qui font l'objet d'un descriptif intégrant le contexte paysager, la situation géographique, les statuts et usages et les modalités d'intervention du Conservatoire d'Espaces Naturels.

Enfin, vous pourrez découvrir (et demander) leur collection de posters dont 3 concernent notre département : les carrières de Loubeau, le Marais de Clussais-la-Pommeraiie et la Côte Belet, autant de sites sur lesquels nous travaillons en partenariat avec le Conservatoire pour leur inventaire, suivi, aide à leur gestion et valorisation...

Le CREN sera présent sur le forum associatif du FIFO de Ménégoûte avec un stock de posters à mettre à votre disposition : demandez votre exemplaire !

Nicolas

Site de Deux-Sèvres Nature Environnement

Si vous ne l'avez pas encore vu, il est toujours temps de visiter le site internet de DSNE. Vous y trouverez un bon nombre de photos sur diverses thématiques, notamment le Marais de Galuchet. Il y a aussi l'intégralité du bulletin de décembre 2005 à consulter en ligne, un dossier sur la construction de nichoirs à chauves-souris, le calendrier inter-associatif 2006 à télécharger et bien d'autres sujets à découvrir... Si vous avez des idées de rubriques que l'on pourrait ajouter, faites nous en part !

Pour rappel, en tant qu'adhérent à DSNE, vous avez un accès à Internet gratuit à l'hôtel de la vie associative de Niort. N'hésitez pas à en profiter ! www.dsne.org

Thomas

Les posters du Conservatoire d'Espaces Naturels : Marais de Clussais, la Côte Belet



Société Française d'Orchidophilie, délégation Poitou-Charentes-Vendée

La principale information que l'on trouve sur ce site est bien entendu leur travail d'inventaire des Orchidées régionales avec notamment celle de Vienne et Vendée mise en ligne, les calendriers de floraison de chacune des espèces...

Vous trouverez également de l'info sur l'association, leur documentation, les orchidées exotiques...

voici l'adresse :

www.orchidee-poitou-charentes.org

Bon surf sur le Net !

Nicolas

Communiqué de France Nature Environnement

Pétition pour une réduction significative de l'usage des pesticides en France :

Les Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Écologie, de la Santé et de concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes proposent un Plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides. Malgré de nombreuses études sur les effets des pesticides sur les écosystèmes et sur la santé des utilisateurs et de la population en général, ce plan risque de ne rester qu'une simple déclaration d'intention tant les mesures proposées sont indigentes et incapables de résoudre le problème de l'empoisonnement chronique aux pesticides. France Nature Environnement appelle les consommateurs et les environnementalistes à exiger des objectifs chiffrés de réduction et des mesures réellement efficaces pour les atteindre.

Nous demandons :

- un rapport faisant état de la dispersion et de l'impact des pesticides sur les milieux, la biodiversité et la santé des populations (écotoxicovigilance), réalisé indépendamment des acteurs économiques par l'Observatoire des résidus de pesticides (ORP),
- le retrait, de la liste des pesticides homologués, de toutes les substances cancérigènes, mutagènes et dangereuses pour la reproduction,

- un objectif chiffré de réduction de l'utilisation des pesticides, selon un indicateur fiable (fondé sur le nombre de traitements à l'hectare),
- la mise en place d'une formation obligatoire, sanctionnée par un diplôme de qualification associée à un permis de traiter, pour tous les utilisateurs de pesticides,
- l'instauration d'une taxation dissuasive des pesticides dont le produit accompagnerait le développement des techniques alternatives,
- un encouragement des pratiques alternatives (assolements diversifiés, rotations longues, entretiens sans herbicides dans le cadre des



Sorties Mycologiques de la Société Mycologique du Massif d'Argenson

Dimanche 8 octobre

Bois de Fontadam (79), matinée, RDV à 9h30 devant l'église de Clussais.

Samedi 14 octobre

Forêt de l'Hermitain (79), matinée, RDV à 9h30 au carrefour des routes de La Mothe St Héray et St-Maixent. Cette sortie est aussi destinée à alimenter l'exposition de La Couarde à laquelle la SMMA apportera tout son concours. Expo les 14 et 15 Octobre à la Maison Peleboise à 4km du lieu de RDV.

Samedi 21 octobre

Forêt de Chizé (79) RDV 9h30 sur le parking du Zoodyssée. Sortie destinée aussi à alimenter l'exposition de la SMMA qui aura lieu à Vouillé (79) dans le cadre de l'exposition des richesses naturelles organisée par DSNE.

Dimanche 29 octobre

Forêt de Mervent (85), journée, RDV 10h et 14h parking de la boulangerie La Lutine, La Balingue en face du château d'eau à l'orée de la forêt. (Pique-nique tiré des sacs)

Samedi 4 novembre

Forêt de chênes verts de Leuzois pour le matin et Nieul les Saintes ou autres bois en fonction de la poussée mycologique pour l'après midi. RDV 9h30 et 13h30 place de l'église de Soullignonne (17). (Pique-nique tiré des sacs)

aides aux plantations forestières, etc.) et, en particulier,

- un soutien significatif à l'agriculture biologique au regard de l'intérêt de ce mode de production en termes d'utilisation des pesticides.

Signez la pétition sur le site de FNE : www.fne.asso.fr

Une version papier sera mise à disposition à l'hôtel de la vie associative de Niort.



Dessins : Mathieu Boullant

Dimanche 12 novembre

Déplacement en co-voiturage à l'expo de l'Association Mycologique de l'Ouest de la France (AMO) au salon de NANTES, parc des expositions de La Beaujoire. RDV place de l'église à Vouillé (79).

Dimanche 19 novembre

Ile d'Oléron (17), journée, RDV 10h00. Sur le parking à droite après le pont et à 13h45 place de St Pierre d'Oléron à côté du kiosque à musique.

Dimanche 26 novembre

Ile de Ré (17), journée, RDV 9h45. Parking du restaurant le Belvédère à l'entrée du pont pour regroupement avant le passage.



Secrétariat SMMA :

Loïc Rabiller 30 rue de la Chamerie 79230 Fors.

Tél. 05 49 32 60 07.

Courrier électronique : loicrabiller@free.fr

Site Internet SMMA :

<http://smma.argenson.free.fr>

Focus sur la déviation de Mazières-en-Gâtine

A l'issue des réunions préparatoires, la Commission d'Aménagement Foncier de Mazières-en-Gâtine a voté contre une opération de remembrement, le 6 juillet dernier, ce qui était déjà une première satisfaction quand on pense aux conséquences d'une telle opération en milieu bocager.

Néanmoins, plusieurs prospections menées sur le périmètre de l'emprise, au cours du premier semestre 2006, avaient permis de constater la présence d'espèces patrimoniales et d'en suspecter d'autres (Triton marbré, Rainette arboricole, Grenouille agile, grand Rhinolophe et Murin à oreilles échancrées, Rosalie des Alpes, grand Capricorne, Lucane cerf-volant, Barbot (=pique-prune) et Agrion de mercure...).

De ce fait, nous avons souhaité obtenir du maître d'ouvrage des mesures compensatoires afin de limiter l'impact des travaux sur certaines zones humides et sur un réseau d'arbres intéressants. Dans cette perspective, nous avons sollicité directement le Bureau des Etudes Routières et des Aménagements du Conseil Général.

Au cours d'une première réunion, le 24 août 2006, nous avons fait part de nos observations et de nos souhaits au responsable du bureau qui nous a répondu favorablement. Il nous a proposé de se rencontrer sur le terrain, le 29/08/06, pour convenir des modalités de mise en œuvre de certaines mesures sur les secteurs concernés.

Ces mesures portent notamment sur la reconstitution de toutes les mares détruites, l'agrandissement de celles dont une partie est impactée, la création d'une mare supplémentaire, la configuration suivant un modèle favorable aux amphibiens des bassins de rétention des eaux routières. Nous avons également insisté sur la conservation systématique des arbres appartenant au Conseil Général qui ne sont pas situés sur le tracé de la déviation et pour les autres, le regroupement des arbres morts sur une zone favorable ainsi que... le déplacement d'un arbre à cavités.



Un vieux chêne têtard en limite de travaux - Photo Marc Le Flohic

Au delà du symbole que peut représenter cette dernière mesure, nous retenons surtout la volonté de prendre en compte les habitats potentiels des coléoptères xylophages et saproxylophages à travers des mesures spécifiques. Cela s'est traduit également par l'intégration pour l'avenir d'un poste budgétaire dédié au déplacement d'arbres. Il semblerait que la communication sur la découverte au début du mois d'août d'un certain coléoptère sur une commune attenante ne soit pas totalement étrangère à cette décision (voir ci-contre).

Nous retenons également la possibilité d'obtenir des mesures compensatoires, même en l'absence d'aménagement foncier, en s'adressant directement au maître d'ouvrage dans le cadre d'une démarche constructive. Cette démarche s'avère pertinente car ce dernier considère désormais D.S.N.E. comme l'unique interlocuteur compétent en matière de faune et de flore sur le chantier de la déviation, ce dont il a fait part dans un courrier adressé à la mairie de Mazières-en-Gâtine relatif aux aménagements communaux.

Dans le même état d'esprit, nous avons récemment contacté la SAFER qui a constitué une réserve foncière pour le compte du Conseil Général dans l'hypothèse du remembrement, de manière à voir les parcelles avant le lancement de la procédure de déstockage...

Olivier Collober, Marc Le Flohic.



Chêne têtard
Photo Marc Le Flohic

ENVIRONNEMENT Nouvelle République du Centre Ouest - 10 août 2006

Le pique-prune en Gâtine : une découverte exceptionnelle



Le pique-prune est un coléoptère trapu de 30 à 35 mm, de couleur brun noir.

(Photos DR Marc Le Flohic)



Les auteurs de la découverte : Clara et Léa. Leurs papas, Marc Le Floic et Olivier Collober sont membres de l'association Deux-Sèvres nature environnement.

La découverte d'un pique-prune, le 5 août dernier à Saint-Marc-la-Lande, confirme la présence en Deux-Sèvres de ce coléoptère rare et protégé. La survie de l'espèce est menacée par la disparition de son habitat, le bocage et les très vieux arbres.

Le pique-prune, vous connaissez ? Mais si, rappelez-vous, c'est lui qui avait bloqué le chantier de l'autoroute entre Le Mans et Tours. Espèce emblématique des insectes en voie de disparition, ce coléoptère, aussi appelé barbot, est protégé par de nombreux textes, européens et français. Sa présence en Deux-Sèvres

était suspectée depuis 1991. La découverte faite le 5 août dernier par des amateurs en Gâtine est donc un grand événement dans le petit monde des naturalistes. « Nous cherchions depuis le début de l'année, explique Marc Le Floic et Olivier Collober. En fait, ce sont nos filles, Clara et Léa, qui ont fait la découverte. Elles nous ont ramené l'insecte dans leurs mains. Elles avaient raison, c'était bien un pique-prune ».

Au-delà de la trouvaille d'un individu, qui a été rendu à son arbre après séance photo, cette découverte « témoigne de la qualité du milieu », indique Marc. Sa présence à cet endroit est un indicateur de bonne préservation. Mais il ne faut pas s'emballer :

l'espèce était très répandue il y a soixante ans.

Protéger le pique-prune revient à protéger 700 espèces

Très exigeant sur son habitat, le terreau contenu dans les cavités d'arbres au moins centenaires, le pique-prune a subi de plein fouet les évolutions de l'agriculture, et, plus récemment, le regain d'intérêt pour le bois de chauffage. L'espèce est éteinte en Belgique, en Hollande, et dans la plupart des départements français.

Sa présence à Saint-Marc-la-Lande « signifie qu'il faut protéger les zones de bocage de la Gâtine.

notamment les haies et les arbres taillés en têtard, poursuit Olivier. Protéger l'habitat du pique-prune revient à protéger 700 espèces », d'un bout à l'autre de la chaîne alimentaire.

A l'association Deux-Sèvres nature environnement, on plaide pour un soutien financier à l'entretien du bocage, citant l'exemple de la Suède, précurseur dans la protection du pique-prune. Là-bas, des millions d'euros ont été investis dans la protection de l'écosystème. D'ici à ce qu'un tel programme soit lancé en France, les deux amateurs gâtinais veilleront de très près à la zone boisée dans laquelle ils ont fait la découverte.

Des rosalias des Alpes au marais du Galuchet

La découverte du pique-prune en Gâtine a été précédée, début juillet, d'une autre trouvaille d'insectes rarement vus en Deux-Sèvres. Des membres de l'association Deux-Sèvres nature environnement ont ainsi trouvé plusieurs rosalias des Alpes dans le marais du Galuchet. Cet espace est situé à Niort, entre la Sèvre niortaise et le parc des expositions. Certains insectes étaient occupés à pondre, d'autres à s'accoupler.

Comme le pique-prune, ce coléoptère est inscrit dans la liste des espèces protégées au niveau européen. Ses larves se nourrissent de bois mort pendant plusieurs années. Les adultes ne vivent que quelques semaines. « Elles ne sont pas nuisibles, ne s'attaquant pas aux char-

pentes ou aux arbres vivants, et participent au grand recyclage dont la forêt a besoin », précise Thomas Luzzato, de l'association.

« Le marais du Galuchet constitue une réserve de biodiversité remarquable, selon DSNE, pour un espace situé aussi près de la ville ». On y trouve notamment des vieux frênes et vieux saules têtards, beaucoup de bois mort après les différentes tempêtes.

« Avec le groupement ornithologique des Deux-Sèvres, nous militons depuis longtemps pour sa conservation, poursuit l'association. Cette découverte de rosalie des Alpes nous encourage dans nos efforts de protection et de valorisation de cet espace naturel ».



Autre coléoptère menacé, la rosalie des Alpes semble toutefois plus commune en Deux-Sèvres que le pique-prune. Mais chaque découverte reste un petit événement.

Gestion des déchets : la fuite en avant ?

Projet de centre de tri mécano-biologique du SMITED à Champdeniers :
le commissaire enquêteur rend un avis favorable.

Après avoir subi trois échecs, le SMITED va-t-il arriver à concrétiser son dernier projet ?

Après un projet de parc d'activité de 270 ha sur la commune de Vautebis, puis un projet de centre d'enfouissement sur le canton de Ménigoute, le SMITED (syndicat mixte de traitement et d'élimination des déchets) a envisagé un « centre de tri mécano-biologique » pour « stabiliser » les déchets ménagers des Deux-Sèvres (hors agglomération niortaise). Il a présenté un projet d'usine, situé sur la zone de Montplaisir à Champdeniers, une première fois en 2005. Soumis à enquête publique, ce projet a reçu en juillet 2005 un avis défavorable du commissaire enquêteur.

Cet échec n'a pas entamé la conviction du SMITED. Le même projet, inchangé, a été présenté à une deuxième enquête publique, mais avec un autre commissaire enquêteur. Ce dernier n'a tenu aucun compte des avis émis par les associations qui suivent la question des déchets et qui ont acquis, comme Deux-Sèvres Nature Environnement, une connaissance bien documentée sur le dossier. Ce commissaire enquêteur, en revanche, est allé jusqu'à tenir

compte des avis non exprimés ! Nous citons ce passage édifiant : « Trop peu d'avis ont été exprimés par les particuliers convaincus ou n'ayant pas d'objection au projet d'exploitation de ce centre de tri et de stabilisation. Or leur point de vue, même non exprimé, est loin d'être négligeable ». Il a donc rendu un avis favorable le 30 juillet 2006.

Ayant obtenu ce qu'il voulait, une deuxième enquête pour un projet qui avait déjà reçu un avis défavorable, le SMITED va pouvoir réaliser son centre de tri. Deux-Sèvres Nature Environnement a exprimé ses craintes sur le choix de cette filière, qui nous paraît être une coûteuse « machine à brasser les déchets » (pour satisfaire à l'obligation de n'enfouir que des déchets dits ultimes), risquant de décourager les citoyens – et les élus – de mieux trier et surtout de réduire les déchets, et d'apprendre à acheter autrement. En outre, cela ne doit pas nous faire oublier que le SMITED est, en principe, toujours à la recherche d'un site d'enfouissement au « centre du département », c'est-à-dire en Gâtine.

Centre d'enfouissement privé des déchets de la société SITA à Amailloux.

La société SITA (Suez Environnement) a annoncé son projet de centre d'enfouissement pour déchets industriels banals – mais aussi pour les ordures ménagères « brutes » – en septembre 2003. Il s'agit d'un site d'enfouissement « classique » destiné à recevoir au départ 150 000 tonnes de déchets par an. Deux arrêtés préfectoraux ont été pris, l'un pour le déboisement, l'autre pour l'exploitation du site. Le premier arrêté a été annulé par le Tribunal Administratif, ce qui n'a pas empêché les travaux de se poursuivre selon un calendrier annoncé de longue date par l'entreprise. Celle-ci a affirmé dans la presse que l'exploitation du site commencera en janvier 2007.

Lors de l'enquête publique, Deux-Sèvres Nature Environnement avait exprimé son opposition à ce projet, qui va ruiner tous les efforts entrepris (et surtout à entreprendre), pour réduire drastiquement les quantités de déchets qui finissent encore en usine d'incinération ou dans des centres d'enfouissement. Nul doute que ce site, en dépit d'un hypothétique surcoût annoncé, ne reçoive rapidement des déchets provenant de la CAN et du SMITED. Les seules oppositions à ce projet sont d'ailleurs venues des associations (et de la commune voisine de Chiché). Les élus du conseil municipal d'Amailloux se sont déclarés très majoritairement favorables à ce projet.

Philippe Royer